

Article sur la « Rencontre en ligne Pro Enfance » du 26 avril 2023

## **Développer l'accueil de la petite enfance dans sa commune : comment identifier les besoins et trouver des locaux ? Comment articuler les prestations pour répondre plus largement aux besoins des enfants et de leurs familles ?**

Les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des échanges d'expérience entre acteurs de l'accueil de l'enfance de Suisse romande. L'objectif est de contribuer au développement de l'accueil de manière quantitative et qualitative grâce à des échanges d'expérience ouverts à tous les acteurs concernés. Lors de la rencontre d'avril 2023, Pro Enfance a invité des acteurs du canton de Genève pour partager leurs méthodes de planification et leurs stratégies en vue de développer l'accueil localement.

### **Planification de l'accueil de la petite enfance en Ville de Genève**

Suzanne Stofer et Marine Le Hénanf, sociologues et collaboratrices scientifiques au Service de la petite enfance de la Ville de Genève, ont présenté la planification petite enfance instaurée en 2012 pour planifier la création de places en structures d'accueil, municipales et subventionnées par la commune. Cette planification petite enfance repose sur une importante collaboration entre institutions et services, autant pour les analyses et projections statistiques que pour la recherche et la construction de locaux d'accueil.

En matière statistique, la Ville de Genève peut compter sur les données du Service de la petite enfance ainsi que sur des partenaires cantonaux : l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et le Service de la recherche en éducation (SRED) auquel est rattaché l'Observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE). En matière de recherche et de réalisation de locaux d'accueil, la collaboration avec le service d'urbanisme et l'unité d'architecture du Service de la petite enfance de la Ville de Genève est nécessaire pour trouver des opportunités de locaux et, à plus long terme, intégrer des structures d'accueil dans les futurs projets immobiliers et les plans de quartier.

La planification petite enfance se réalise sur le modèle de la planification scolaire mise en œuvre dans la commune. Elle est menée de manière distincte pour les huit secteurs statistiques genevois. Le processus se déploie tout au long de l'année et se répète chaque année. De janvier à juillet, les partenaires procèdent au diagnostic statistique, avec la prévision des effectifs préscolaires, basée sur l'évolution démographique et l'analyse des projets de logement intra- et extra-communaux. De juillet à septembre, les sociologues du Service de la petite enfance se chargent de l'analyse des besoins d'accueil en calculant un certain nombre d'indicateurs. De septembre à novembre, une large coordination de métiers et de services et départements municipaux (service de la petite enfance, service d'urbanisme, unité des opérations foncières) permet l'élaboration de scénarios pour répondre aux besoins projetés. Ces scénarios sont validés par le comité de pilotage. En parallèle de ce processus, la recherche d'opportunités de locaux est menée tout au long de l'année, en collaboration avec le service d'urbanisme, sur la base d'une liste de besoins et de critères fournie par les architectes du Service de la petite enfance.

La planification pour les secteurs statistiques utilise plus de 15 indicateurs, dont le nombre de demandes insatisfaites en attente au Bureau d'information petite enfance (BIPE), le taux de couverture des besoins exprimés, les besoins futurs à court et long termes, les projets menés par le Service de la petite enfance, etc.,

pour déterminer le nombre de places manquantes à 4 et 10 ans par secteur géographique. Grâce à cette variété d'indicateurs, la planification repose sur des données fines et adaptées aux différents secteurs.

Cette capacité d'analyse des besoins, constamment améliorée depuis 2012, apparaît comme un apport très important en matière de politique publique pour la Ville de Genève. Elle renforce sa capacité à comprendre et à gérer l'accueil de la petite enfance. Elle renforce aussi ses arguments concrets pour soutenir l'augmentation des investissements de manière logique et objective. La collaboration entre les différents services apparaît quant à elle comme essentielle en termes d'efficacité, pour rester attentif aux opportunités immobilières et anticiper les futures constructions.

### **Une stratégie d'accueil à Meyrin qui va au-delà de la conciliation vie professionnelle et vie familiale**

En complément de la planification des places d'accueil en structure collective, espace de vie enfantine ou crèche, nous avons évoqué le développement de prestations plus larges destinées à l'enfance et aux familles. Mme Anne Kummer, ancienne cheffe de service de la petite enfance de la Ville de Meyrin et consultante enfance, met en lumière la nécessité de développer les prestations globalement, pour tous les enfants, et donc d'adopter une stratégie qui va au-delà de la conciliation vie professionnelle et vie familiale. En effet, en plus du problème de pénurie de places d'accueil, beaucoup de familles n'ont pas accès à l'accueil extrafamilial : car les parents ne sont pas en situation de travail, car ils manquent de moyens financiers, car ils ne connaissent pas les offres (isolement). Selon le tissu social de la Commune, la proportion peut d'ailleurs être très importante.

Pour garantir l'égalité des chances dès le plus jeune âge, il s'agit alors de développer des prestations de qualité qui soutiennent la socialisation des enfants, l'éducation, la santé et la prévention, le langage (par ex. projets « Parle avec moi » et « Né pour lire »), l'accès à la culture, l'insertion dans la communauté et le sentiment d'appartenance.

Dans ce but, Mme Kummer propose de renforcer les collaborations entre acteurs locaux. Il s'agit de répertorier les associations et autres instances en lien avec la petite enfance (ludothèque, bibliothèque, lieux de jeux, initiation musique, lieux culturels, foyers pour migrants, consultations nourrissons, formation parents...); de les appeler à constituer un réseau et à se connaître, d'identifier les prestations manquantes; de fédérer ces différents acteurs autour d'un projet commun (commencer par une « fête annuelle des petits » par exemple); de créer des espaces de socialisation pour les enfants mais également pour les parents; d'encourager et accompagner les organismes qui souhaitent développer des prestations petite enfance.

En renforçant les collaborations, en fédérant les acteurs locaux, ces derniers représenteront un univers plus lisible, compréhensible et accessible pour les familles de la commune. Les familles migrantes peuvent mieux comprendre le contexte local ainsi que la transition vers l'école. Le lien social sera renforcé et les familles pourront prendre une place active dans cet univers et le développement de leurs enfants.

Parmi les réalisations de la Ville de Meyrin, existe depuis 2020 « Chez Gilberte – la maison meyrinoise », issue d'une collaboration entre le service des affaires sociales et celui de la petite enfance. C'est un lieu partagé, intergénérationnel, qui promeut les valeurs d'appartenance, vivre ensemble, écoute, orientation et citoyenneté.

## Références :

- Canton de Genève, Observatoire de la petite enfance : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/observer-analyser-mieux-comprendre/observatoire-cantonal-petite-enfance>
- Ville de Genève, Service de la petite enfance : <https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/services-municipaux/service-petite-enfance>
- Ville de Meyrin, Service de la petite enfance : <https://www.meyrin.ch/fr/petite-enfance>
- Ville de Meyrin, Maison « Chez Gilberte » : <https://www.meyrin.ch/fr/chezgilberte>
- Site de l'Association des Communes suisses, publications à télécharger sur l'encouragement de l'enfance : <https://www.contre-la-pauvrete.ch/themes/encouragement-precoce-dans-les-communes>